

**Participation aux travaux du jury des concours de recrutement des inspecteurs  
 de la jeunesse et des sports (IJS)  
 Session 2024**

**FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS**

**À renvoyer avant le 27 octobre 2023, accompagnée d'un CV, par courriel à l'adresse suivante :**  
[concours-js@education.gouv.fr](mailto:concours-js@education.gouv.fr)

Nom de famille	.....
Nom d'usage	.....
Prénom	.....
Date de naissance	.....
Fonction	.....
Année d'affectation dans la fonction	.....
Corps	.....
Année de nomination dans le corps	.....
Grade	.....
Académie	.....
NUMEN <i>(pour les membres de l'éducation nationale)</i>	.....

<b>Adresse électronique professionnelle (nominative)</b> <i>(Toutes les informations concernant le concours vous seront envoyées sur cette adresse électronique qui, pour des raisons de confidentialité, ne doit pas être accessible à d'autres utilisateurs)</i>	<b>Adresse électronique personnelle</b> <i>(Cette adresse ne sera utilisée qu'en cas de défaillance de l'adresse électronique professionnelle)</i>
.....	.....
<b>Nom et adresse postale professionnelle</b> <i>(information obligatoire pour la prise en charge des frais de déplacement)</i>	<b>Adresse postale personnelle</b> <i>(information obligatoire pour la prise en charge des frais de déplacement)</i>
.....	.....
<b>N° de téléphone :</b> .....  <b>N° de portable :</b> .....	<b>N° de téléphone :</b> .....  <b>N° de portable :</b> .....

**IMPORTANT (dates prévisionnelles) :**

- La correction dématérialisée des écrits aura lieu du 13 février au 4 mars 2024. La composition des binômes est établie par le directoire après prise en compte du nombre de candidats présents aux épreuves ;
- Les épreuves orales se dérouleront du 27 au 31 mai 2024.

**Nous vous remercions de nous signaler dès à présent vos éventuelles impossibilités majeures.**

**Les membres du jury doivent participer à toutes les étapes du processus de recrutement :** correction des épreuves écrites et réunions associées (phase d'admissibilité), interrogations orales et réunions associées (phase d'admission).

**Choix de participation :**

Les épreuves sont définies par les articles 1 et 2 de [l'arrêté du 28 janvier 2005 fixant les modalités et les programmes des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports](#) :

Épreuves	Numérotez par ordre de priorité vos souhaits de participation
<b>Admissibilité</b>	
Composition de culture générale (concours externe)	
Rédaction, à partir d'un dossier, d'une note permettant de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat (concours interne et troisième concours)	
Composition portant sur le droit public (concours externe, interne et troisième concours)	
Composition portant sur les institutions politiques et administratives (concours interne et troisième concours)	
Composition portant sur l'éducation et la formation (concours externe, interne et troisième concours)	
Composition portant sur les finances publiques (concours externe, interne et troisième concours)	
Composition portant sur les questions économiques et sociales (concours externe, interne et troisième concours)	
Composition portant sur le droit et le fonctionnement des associations (concours externe, interne et troisième concours)	
<b>Admission</b>	
Rédaction, à partir d'un dossier, d'une note permettant de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat (concours externe)	
Entretien avec le jury, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, visant à apprécier sa personnalité et ses motivations ainsi que son aptitude aux fonctions d'inspecteur de la jeunesse et des sports (concours externe)	
Entretien avec le jury, ayant pour point de départ un exposé sur l'expérience administrative ou professionnelle du candidat (concours interne et troisième concours)	
Épreuve sportive (course et natation) (modalités fixées en annexe I de l'arrêté du 28 janvier 2005) (concours externe, interne et troisième concours)	

**Observations éventuelles :**

.....
-------

- J'atteste ne pas intervenir dans le cadre de la préparation à ce concours, au titre de la session 2024.
- Je certifie qu'aucun membre de ma famille et/ou personne proche n'est candidat au titre de la session 2024.

Date :

Signature et cachet du supérieur hiérarchique :

Signature de l'intéressé(e) :

--	--